

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 8 février 2022

Présents : Jean-Michel TOURNISSOUX - Laurent JAMBON - Valérie BEAUMONT - Gérard AUGAY – Marie-Odile PELISSIER - Jean-Claude FOUREZ - Cyndie JEAN - Joffrey DUBOST - Yann BAIMA - Florence COLLONGE - Gilles DUFOUR – Eric REISET - Bruno JAMBON.

Excusées : Céline DUMAS - Julie DESCROIX.

M. JAMBON Laurent est désigné secrétaire de séance.

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 4 janvier 2022.

Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations consenties par l'assemblée à savoir :

- La décision de non préemption sur la D n°134, 366 et 829 situées à Appagnié appartenant aux Consorts Chuzeville.
- La décision de non préemption sur la vente des parcelles cadastrées B n°480, 791 et 883 situées au Bourg appartenant à Mme et M. Lambert.
- Signature du devis de l'entreprise JC Cabinet pour la téléphonie numérique pour 4 260,72 € TTC.
- Signature du devis de l'entreprise Chevalérias pour l'achat d'une tondeuse autoportée frontale d'occasion pour 10 656 € TTC.

Amendes de police

Le Conseil municipal décide de réaliser des travaux de signalisation routière et d'acquérir différents panneaux de signalisation de sécurité routière pour un montant de 5 074,82 € et souhaite demander au département du Rhône le bénéfice de la subvention accordée aux travaux relatifs à la circulation routière.

Reprise de concessions concession cimetière

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire de reprendre au nom de la commune et à remettre en service pour de nouvelles inhumations les concessions en état d'abandon suivantes :

- concession n°6 correspondant au n°6 du plan délivrée le 22/09/1907 à M. GELIN Albert,
- concession n°44 correspondant au n°63 du plan délivrée le 08/11/1922 à M. NEANNE Léon,
- concession n°59 correspondant au n°80 du plan délivrée le 03/12/1925 à M. GONIN François,
- concession n°60 correspondant au n°81 du plan délivrée le 03/12/1925 à Mme JAMBON Claude,
- concession n°61 correspondant au n°82 du plan délivrée le 09/02/1926 à Mme veuve MOREL Benoit,
- concession n°69 correspondant au n°90 du plan délivrée le 14/06/1928 à M. NESME Emile,
- concession n°70 correspondant au n°91 du plan délivrée le 08/01/1929 à M. JAMBON Claude,
- concession n°122 correspondant au n°119 du plan délivrée le 26/07/1943 à Mme veuve LARGE Antoine,
- concession n°128 correspondant au n°122 du plan délivrée le 13/10/1943 à Mme VARAGNAT P.
- concession n°118 correspondant au n°161 du plan délivrée le 18/04/1943 à M. BALLANDRAS Claude

Subvention à la coopérative scolaire

Il est décidé d'accorder une subvention de 164,49 euros à la Coopérative scolaire de Lantignié pour la participation aux dépenses occasionnées dans l'acquisition de matériels utilisés par les élèves.

Point sur les travaux des commissions communales

- **Finances**

Madame BEAUMONT informe qu'un point a été fait sur les finances communales de l'année 2021 qui présentent un résultat excédentaire. Concernant l'année 2022, différents projets sont envisagés avec l'aménagement de l'esplanade Claude Joubert, le changement des menuiseries du bâtiment école/mairie, la réfection des piliers et du portail du cimetière, l'achat du petit garage Guillin, les études sur la rénovation énergétiques du bâtiment du CEP et de la salle des sports et études sur la mise aux normes et l'augmentation de la jauge de la salle des sports ...

– **Communication**

Monsieur Fourez informe de l'état d'avancement du bulletin municipal. Des améliorations seront demandées au graphiste et des corrections apportées après relecture.

– **Urbanisme**

L'enquête publique concernant la modification n°2 du PLU est terminée. Le projet sera ensuite soumis à l'accord du Conseil Municipal de Lantignié et du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Saône Beaujolais avant transmission au contrôle de légalité avec les délais de recours idoines.

– **Voirie/Réseaux**

Monsieur JAMBON Laurent explique que la pose de poteaux fibre a généré des problèmes à différents endroits sur la commune. Une visite sur le terrain est prévue avec l'entreprise Spie afin de régler la situation. Les travaux du programme de voirie 2022 sont en cours de réflexion. Un courrier a été adressé aux riverains du Chemin des Mûriers pour connaître leur avis sur la vitesse de la circulation sur cette voie.

– **Bâtiments**

Monsieur JAMBON Bruno informe qu'un rapport est en cours d'élaboration pour définir les aménagements à prévoir afin de sécuriser la salle des sports et augmenter la jauge de réception du public.

– **Ecole**

Madame PELISSIER fait part des retards de règlement des factures de cantine avec le nouveau système avec lequel chacun doit télécharger et régler sa facture en ligne sur le portail dédié aux parents. Un rappel sera fait aux familles.

Questions diverses

- Les dates des prochaines élections sont communiquées : présidentielles les 10 et 24 avril, législatives les 12 et 19 juin.
- Monsieur le Maire informe, qu'étant nouvellement élu, il ne signera pas de parrainage pour les élections présidentielles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

Lantignié, le 18/02/2022

Le Maire,

Jean-Michel TOURNISSOUX.



Compte-rendu affiché le 22/02/2022